

Convention de partenariat entre EDF et la Fédération de Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



Gérard GUILLAUD (à gauche) et Xavier HERVE (à droite) © FSPMA

A l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération de Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, qui s'est déroulée le 26 mars dernier, EDF représenté par Xavier Hervé, Directeur de Branche Eau titres environnement, et la Fédération de pêche représentée par son Président Gérard Guillaud, ont renouvelé leur convention de partenariat. Cette dernière vise à sensibiliser les pêcheurs et autres usagers des milieux aquatiques sur les risques liés aux ouvrages hydroélectriques à travers des messages d'information et d'actions sur le terrain.

Cette convention permet également à la Fédération de mener des actions techniques (études et travaux) sur les milieux savoyards comme à titre d'exemple, le suivi des passes à poissons des ouvrages EDF de Tarentaise et Beaufortain où la Fédération intervient comme partenaire privilégié en réalisant des campagnes de marquages des poissons avec des petites puces (transpondeurs) pour acquérir de la connaissance sur la migration des truites.

La Fédération de Savoie s'implique également dans de nombreux autres partenariats avec pour objectif le développement du loisir pêche et la gestion des milieux et de la ressource piscicole : plan pêche 2017/2019 de la nouvelle Région ARA, filière pêche avec le Département, Accord Cadre avec l'Agence de l'Eau, mais aussi avec la CNR, ENEDIS/RTE, le Crédit Mutuel...